

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 68/1977 (1977)

Artikel: Chronique scolaire de la Suisse
Autor: Blanc, Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette recherche a été réalisée et coordonnée par la Commission fédérale pour l'éducation et la CUS et de la Chambre fédérale des universités et établissements supérieurs suisses. Les rapports sont publiés dans le même numéro d'un autre journal : le *Comptoir de l'enseignement supérieur et de la recherche*.

Chronique scolaire de la Suisse

1. Chronique portant essentiellement sur les événements suisses et régionaux

Comme chaque année, cette chronique 1977 relate avant tout les changements intervenus dans le mouvement éducatif par des mesures prises au niveau de la Confédération et de ses divers services, ainsi que par des instances suisses ou intercantonales. Les informations relatives aux cantons, aux pays qui nous entourent et aux organisations internationales peuvent être obtenues, par exemple, dans les Bulletins 60, 61, 62 et 63 du Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation (Palais Wilson, 1211 Genève 14).

2. Nouvelles dispositions légales prises ou envisagées par des instances fédérales

LOI FÉDÉRALE SUR L'AIDE AUX HAUTES ÉCOLES ET LA RECHERCHE (LAHER)

Cette loi fédérale du 7 octobre 1977 a été approuvée par les Chambres fédérales lors de leur session d'automne 1977. Mais comme un référendum a été lancé, le 19 octobre 1977, contre la LAHER, l'incertitude règne encore sur son entrée en vigueur ainsi que sur les crédits votés les 28 septembre et 6 octobre 1977, par les Chambres fédérales, pour la première période de subventionnement (1978 et 1979).

LOI FÉDÉRALE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette nouvelle loi du 21 janvier 1977 a été votée à l'unanimité par le Conseil des Etats en juin 1977. A la Commission du Conseil national, par contre, des amendements ont été demandés et notamment l'étalement des cours sur deux jours hebdomadaires, au lieu de un et demi pour les apprentis.

3. Activités des organes de la politique suisse de l'éducation et de la recherche

Il s'agit des organes qui éditent conjointement « Politique de la science », à l'exception de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique dont les travaux sont présentés au § 5.

CONSEIL SUISSE DE LA SCIENCE (CSS)

Dans le domaine éducatif, les travaux du CSS ont principalement porté, en 1977, sur :

Le 3^e rapport sur le développement des universités

Ce rapport n'a pas pu être achevé, comme prévu, pour la fin de 1976 et son

élaboration s'est prolongée en 1977. Les divers chapitres traitent successivement:

- des rapports entre l'éducation, la recherche et l'individu;
- des problèmes et perspectives du développement de la formation postobligatoire;
- du secteur universitaire proprement dit.

Les capacités d'accueil de nos universités

Cette question a notamment été étudiée à la suite de la requête du Directeur de l'instruction publique du canton de Lucerne concernant la contribution que pourrait fournir la Suisse centrale pour prévenir l'encombrement des universités alémaniques.

Les projets de nouveaux centres universitaires

Les projets concernent les trois cantons suivants:

- *Argovie*, où le Grand Conseil a demandé au Gouvernement de préparer deux projets de lois: l'un, créant un Institut des sciences de l'éducation; l'autre, prévoyant la formation des médecins au degré clinique;
- *Lucerne*, où le Conseil d'Etat a chargé le Chef du DIP de préparer un projet d'université pour la Suisse centrale pour 2000 à 3000 étudiants en lettres, sciences, droit et économie politique;
- *Tessin*, qui envisage de créer un «Centre universitaire de la Suisse italienne» comprenant: un Institut d'études régionales et un Département d'éducation permanente.

FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FNS)

Le Fonds national suisse a vingt-cinq ans

Tel est le titre d'une plaquette qui retrace l'évolution du FNS depuis sa création (août 1952), met en relief le développement de l'encouragement de la recherche en Suisse durant ces vingt-cinq dernières années et précise ses structures de fonctionnement.

Encouragement des jeunes chercheurs débutants et avancés

Sur les 126 millions de francs à disposition du FNS pour 1977, un montant de 9 millions est réservé à des bourses pour de jeunes chercheurs. Une enquête menée auprès de ces boursiers soutenus entre 1969 et 1974 a montré que la majorité d'entre eux étaient satisfaits de l'encadrement scientifique accordé (469 chercheurs débutants sur 658 et 103 chercheurs avancés sur 123).

CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE SUISSE (CUS)

L'activité de la CUS, en 1977, a notamment porté sur les trois thèmes suivants: l'accès aux études médicales, la formation didactique des enseignants universitaires, la réforme des études.

L'accès aux études médicales

Deux actions marquantes ont été entreprises par la CUS en la matière:

- La publication d'un document d'information «Faut-il étudier la médecine en Suisse?» qui a eu un certain retentissement en montrant que le nombre des étudiants en médecine avait doublé depuis 1960 et qu'à ce rythme de croissance, il y aurait 15 médecins pour une localité de 10000 habitants en 1988!
- Le recueil des inscriptions préalables pour 1977 qui a permis d'enregistrer un léger recul des candidats en médecine par rapport à 1976: ce qui laisse supposer que le document précité a eu un effet dissuasif!

La formation didactique des enseignants universitaires

Le Secrétariat de la CUS a mené une enquête sur ce sujet et a pu préciser les différentes offres de cours didactiques universitaires en Suisse aux Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne, à la Haute Ecole de Saint-Gall et à l'Université de Zurich.

La réforme des études

Cette tâche a été poursuivie et intensifiée par la Commission ad hoc mixte de la CUS et de la Conférence des recteurs des universités suisses qui s'est penchée en particulier sur:

- l'orientation de l'étudiant au début de ses études;
- la formation des professeurs de gymnase;
- la formation et le perfectionnement méthodologiques des professeurs d'université.

CONFÉRENCE DES RECTEURS DES UNIVERSITÉS SUISSES (CRUS)

La CRUS a poursuivi les travaux entrepris par ses différentes commissions:

La Commission de planification qui prépare entre autres une étude devant déboucher sur un modèle de plan de développement des universités.

La Commission des immatriculations qui:

- à l'aide de ses 19 experts, collabore avec la Commission fédérale de maturité dans sa tâche de reconnaissance d'écoles décernant une maturité;
- doit faire un rapport sur l'expérience genevoise d'immatriculation sans maturité, dans des cas particuliers dignes d'intérêt.

La Commission pour les examens d'admission des étudiants étrangers dont les diplômes ne sont pas reconnus et qui s'est occupée, en 1976, de 320 candidats inscrits parmi lesquels 230 ont subi l'examen, et 135 l'ont réussi.

OFFICE DE LA SCIENCE ET DE LA RECHERCHE (OSR)

L'OSR a pris une part importante à la préparation de la LAHER, en 1977, ainsi qu'aux travaux de la Commission fédérale de maturité et du Groupe de travail « Documentation éducationnelle ».

Préparation de la loi sur l'aide aux hautes écoles et la recherche (LAHER)

L'OSR a participé activement – par son Directeur en particulier – à l'élaboration du projet de la LAHER ainsi qu'au message que le Conseil fédéral a soumis aux Chambres le 4 octobre 1976. Projet qui est devenu la loi du 7 octobre 1977 qui risque d'être soumise au vote populaire puisque le délai d'opposition est le 15 janvier 1978 et qu'un référendum a été lancé le 19 octobre 1977 déjà.

Secrétariat de la Commission fédérale de maturité (CFM)

Outre les tâches liées aux reconnaissances de nouveaux gymnases et à la participation aux examens, la Section de l'éducation de l'OSR assume aussi l'organisation des examens fédéraux de maturité sous l'égide de la CFM. Ainsi, en 1976, un total de 1996 candidats ont été examinés et les certificats délivrés ont été au nombre de: 10 du type A, 290 du type B, 222 du type C, 66 du type D et 70 du type E.

Groupe de travail « Documentation éducationnelle »

Constitué par l'OSR, d'entente avec la CDIP, ce Groupe a remis son rapport à la fin de l'année 1976. Les propositions doivent être examinées par ses mandants, à la lumière des implications financières qu'elles comportent.

4. Autres institutions dépendant totalement ou partiellement de la Confédération**ÉCOLES POLYTECHNIQUES FÉDÉRALES*****Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ)***

De 1975 à 1976, le nombre total des étudiants a passé de 7065 à 7156, alors qu'il était de 6776 en 1970. Les dépenses ont passé à 210 millions de francs (en augmentation de 5,4%) en raison, notamment, du transfert de 120 instituts dans le nouveau site du Hönggerberg. Quant à la bibliothèque, elle est la plus

moderne de Suisse (commandes par ordinateur, catalogues automatisés, ...) et elle contient la plus grande collection d'ouvrages techniques de toute l'Europe !

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Le nombre d'étudiants est stable : il a été de 1857 en 1976 alors qu'il était de 1843 déjà en 1974. Par contre, le nombre d'étrangers est grand (44%). Les difficultés rencontrées par l'EPFL proviennent notamment de la limitation du personnel imposée par les mesures fédérales d'économie.

N.B. Le nombre total des étudiants immatriculés dans nos dix hautes écoles suisses s'est élevé à 54 200 pour le semestre d'hiver 1976/1977.

CENTRE SUISSE DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION (CESDOC), GENÈVE

Tout en renforçant ses activités habituelles dans les trois domaines de la documentation, de l'information et de la représentation (au sein d'organes ou de commissions suisses et auprès d'instances d'organisations internationales), le CESDOC a procédé, en 1977, à diverses innovations, dont celles-ci :

Restructuration interne

En raison de l'accroissement des activités de l'institution et de celles du Secrétariat de la CDIP qui lui est associé, les tâches du CESDOC ont été regroupées autour de deux « Divisions » comprenant chacune deux « sections » :

- la Division documentation et planification avec ses deux sections: Documentation et publications; Planification et prospective;
 - la Division coopération intercantonale avec ses deux sections: Secrétariat du Secrétaire général de la CDIP; Coopération pédagogique,
- la liaison entre les deux Divisions étant assurée par le directeur du CESDOC, qui est également le secrétaire général de la CDIP, ainsi que par son adjoint qui est plus particulièrement responsable du personnel et des relations avec les Organisations internationales.

Extension des rubriques du Bulletin trimestriel

Dans la recherche d'une plus grande rationalisation, le Bulletin du CESDOC contient aussi, depuis cette année, des informations sur:

- des projets de développement et de recherche recueillis par le Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation d'Aarau;
- des informations sur le perfectionnement des enseignants communiquées par le Groupe ad hoc de la Commission pédagogique de la CDIP.

CENTRE SUISSE DE COORDINATION POUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, AARAU

La principale activité de cette « Institution commune de la Confédération et des cantons » est la diffusion des informations sur la recherche éducationnelle. Mais le Centre s'occupe aussi de recherche bibliographique et il accroît ses relations avec les DIP cantonaux.

Enquête permanente sur la recherche éducationnelle

Cette enquête a permis de présenter sous forme standardisée 57 projets pour l'année 1976 et de les distribuer à 726 chercheurs enseignants ou responsables de la recherche pédagogique. En outre, certains projets sont publiés dans quelques revues pour en augmenter la diffusion.

Service de recherche bibliographique avec l'étranger

Le Centre accède maintenant directement, par console d'ordinateur, à plusieurs banques informatiques dont celles d'ERIC, aux USA, ou de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Genève.

Renforcement de la coopération avec la CDIP

Afin d'améliorer les services à rendre aux cantons, le Centre participe aux travaux d'un groupe où sont représentés le CESDOC et le Centre de perfectionnement de Lucerne.

5. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES

Séances de travail des 31 mars et 3 juin 1977

Elles ont été consacrées essentiellement à :

- l'étude de mesures à prendre pour lutter contre le chômage des enseignants;
- l'augmentation du nombre des places d'études médicales dans les cliniques;
- l'accès à l'université des enseignants primaires;
- l'examen des rapports, comptes et budgets des institutions et commissions de la CDIP et la recherche d'économies.

Assemblée annuelle ordinaire des 20 et 21 octobre 1977 au Liechtenstein

Elle a donné lieu à l'adoption :

- de thèses relatives à la coordination et aux réformes scolaires (Examen de la situation de l'école primaire/Efforts de réforme et problèmes de coordination dans le domaine secondaire postobligatoire/Coordination dans la formation des enseignants; développement du perfectionnement et de la formation continue);
- d'une recommandation concernant l'accès aux universités des détenteurs d'un brevet de maître primaire ou secondaire.

Les Chefs DIP ont en outre pris position en faveur d'une mise en vigueur rapide d'une nouvelle loi sur l'aide aux universités afin d'éviter l'introduction d'un numerus clausus.

ORGANES PERMANENTS DE LA CDIP

Comité de la CDIP

Afin de mieux assurer la surveillance des activités des institutions et des commissions de la CDIP, une *répartition des tâches a été opérée entre les sept conseillers d'Etat*:

M. Gilgen (ZH), président: Représentation extérieure et relations avec la Confédération;

M. Jeanneret (NE), 1^{er} vice-président: Relations internationales, questions relatives à l'enseignement universitaire et secondaire;

M. Gut (LU), 2^e vice-président: Centre suisse pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire;

M. Jenni (BL): Problèmes de la scolarité obligatoire, questions de coordination, Commission pédagogique;

M. Rüesch (SG): Questions financières, bourses d'études;

M. Schneider (BS): Centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation;

M. Zufferey (VS): Politique envers les mass media, formation des adultes.

En vue d'assurer le libre accès aux universités cantonales et de faire participer les cantons non universitaires au financement des universités cantonales, un «Groupe de travail ad hoc pour les problèmes universitaires urgents» a été constitué sous la présidence du Secrétaire général de la CDIP.

Commission des secrétaires généraux (CSG)

Pour améliorer les relations avec les Conférences régionales de la CDIP, les secrétaires de ces dernières ont aussi été invités aux séances de la CSG. Parmi les problèmes abordés, on peut citer : la scolarisation des enfants migrants, le marché du travail des futurs professeurs de l'enseignement secondaire, la coordination des travaux des autres commissions permanentes de la CDIP.

Commission pédagogique (CP)

Les activités entreprises jusqu'ici ont été poursuivies avec des intensités diverses, selon les domaines, par les groupes particuliers:

Formation des enseignants. Le Groupe d'évaluation de la procédure de consultation du rapport «formation des maîtres de demain» achève son rapport, la consultation s'étant terminée à la fin mars 1977.

Perfectionnement des enseignants. La sous-commission a commencé son activité en septembre 1976. Elle envisage d'élargir la documentation existante au CESDOC et de publier des informations appropriées (le Bulletin N° 62 d'avril-juin 1977 du CESDOC a déjà réservé plusieurs pages aux cours de perfectionnement organisés dans toute la Suisse).

Mathématiques. Le Groupe mathématique continue de concentrer ses efforts sur la préparation du Forum annuel. Le 2^e Forum de décembre 1976 a porté sur «Les situations motivantes» alors que le 3^e, en décembre 1977, aura comme thème «La calculatrice de poche». La 2^e enquête sur «L'enseignement mathématique en Suisse durant la scolarité obligatoire» vient d'être lancée en novembre 1977: ses résultats seront analysés au cours d'un symposium en mai 1978.

Plans d'études. A la suite d'un séminaire tenu en septembre 1976 sur le thème «Elaboration des plans d'études, réforme et coordination», une sous-commission a été formée pour rédiger le prochain annuaire de la CDIP (Politique de l'éducation) qui sera intitulé: «Plans d'études de la scolarité obligatoire».

Enseignement des langues étrangères. La Sous-commission langue II a tenu sa 1^{re} séance au début de 1977. La mission est d'apporter son aide aux cantons lors de l'introduction de la deuxième langue nationale.

Situation de l'école primaire. En collaboration avec la Conférence des associations suisses d'enseignants (CASE), la CP a mis au point un plan de tâches prioritaires à accomplir, qui a permis à la CDIP de fixer un mandat.

Innovations scolaires. Le Groupe prépare, avec le Conseil de l'Europe, un symposium sur le thème «Innovation et évaluation» qui aura lieu en automne 1978, à Montreux.

Commission de l'enseignement secondaire (CES)

La CES a poursuivi, en 1977, les travaux commencés dans ses divers groupes et sous-groupes constitués pour étudier:

- la réduction du nombre des types de maturité;
- la réduction des disciplines de maturité;
- la formation des professeurs de l'enseignement secondaire.

L'examen de ces problèmes a fait de grands progrès ces derniers mois, notamment à la suite des journées d'études des 16 et 17 septembre 1977 centrées sur la réduction du nombre des types de maturité et celles des disciplines: l'apport des membres des groupes, non membres de la CES, a enrichi les débats et les projets de réformes. Les travaux devraient avancer de telle sorte que la CES puisse faire en 1978 des propositions au Comité de la CDIP afin que ce dernier soit en mesure de les examiner et de les présenter – éventuellement et sous une forme appropriée – à la CDIP. Cette dernière, ensuite, soumettrait ses propositions au Département fédéral de l'intérieur en vue de la révision de l'Ordonnance fédérale sur la reconnaissance de certificats de maturité.

Commission suisse pour les moyens d'enseignement audiovisuels et l'éducation aux mass media (COSMA)

Une nouvelle restructuration de la COSMA a été approuvée par la CDIP le 31 mars 1977. La modification des statuts concerne surtout les points suivants: «Les sous-commissions des deux sections (alémanique et romande) sont composées selon le principe de la répartition régionale, et ce sont des représentants du perfectionnement des maîtres qui président les sous-commissions des cours. La COSMA doit limiter ses activités au domaine scolaire et elle ne subventionne plus des institutions mais exclusivement des projets.» A noter

aussi que le Secrétariat de la COSMA a été transféré à Genève, au Secrétariat général de la CDIP, et qu'on élabore actuellement un règlement de gestion en collaboration avec les deux sections de la COSMA.

COMMISSIONS NON PERMANENTES DE LA CDIP

Commission pour la politique des bourses d'études

Cette commission s'est penchée sur le problème de l'harmonisation de l'octroi et du montant des bourses. Une enquête a été effectuée dans tous les cantons et les résultats ont été comparés aux bases de calcul de la CIBE (Conférence intercantonale des bourses d'études). En outre, la question du principe du domicile a été abordée ainsi que le recours à un arbitrage éventuel. Une proposition de révision de la loi fédérale sur les bourses a finalement été soumise à la CDIP qui l'a acceptée le 21 octobre 1977.

Commission d'études des écoles du degré diplôme (EDD)

Constituée le 25 avril 1975, la Commission EDD a achevé ses travaux le 7 octobre 1977 en approuvant son rapport final. Ce dernier a été remis – dans sa version allemande, avec un résumé en français – à la CES pour sa séance du 15 novembre 1977. Une journée de travail de la CES est prévue pour 1978 afin de discuter le contenu de ce rapport avec la participation de membres de l'ancienne Commission EDD.

Sous-commission ad hoc chargée d'étudier les possibilités de coopération entre la CDIP et la SSR de la Suisse alémanique et rhétoromanche

Cette étude s'est imposée à la suite de l'accord conclu récemment entre les cantons romands et la SSR dans le domaine de la télévision scolaire et éducative. Un premier projet de coopération entre la CDIP et la SSR alémanique a été élaboré qui montre la complexité des problèmes soulevés.

Groupe de travail ad hoc pour l'étude des problèmes universitaires urgents

Constitué par le Comité de la CDIP en septembre 1977, ce groupe doit présenter un rapport pour la fin de 1977, où seront mentionnés les problèmes les plus urgents, ainsi que les solutions éventuelles, dans les domaines suivants:

- capacité des universités et problèmes d'accès;
- participation des cantons non universitaires au financement des universités;
- problèmes du contingentement et critères de sélection supplémentaires;
- questions juridiques liées aux solutions envisagées.

Groupe de travail ad hoc traitant des possibilités de formation dans les écoles normales pour les maîtresses de travaux à l'aiguille et d'économie familiale

La tâche de ce groupe consiste à étudier les possibilités de préparation didactique, pédagogique et psychologique de ces enseignantes.

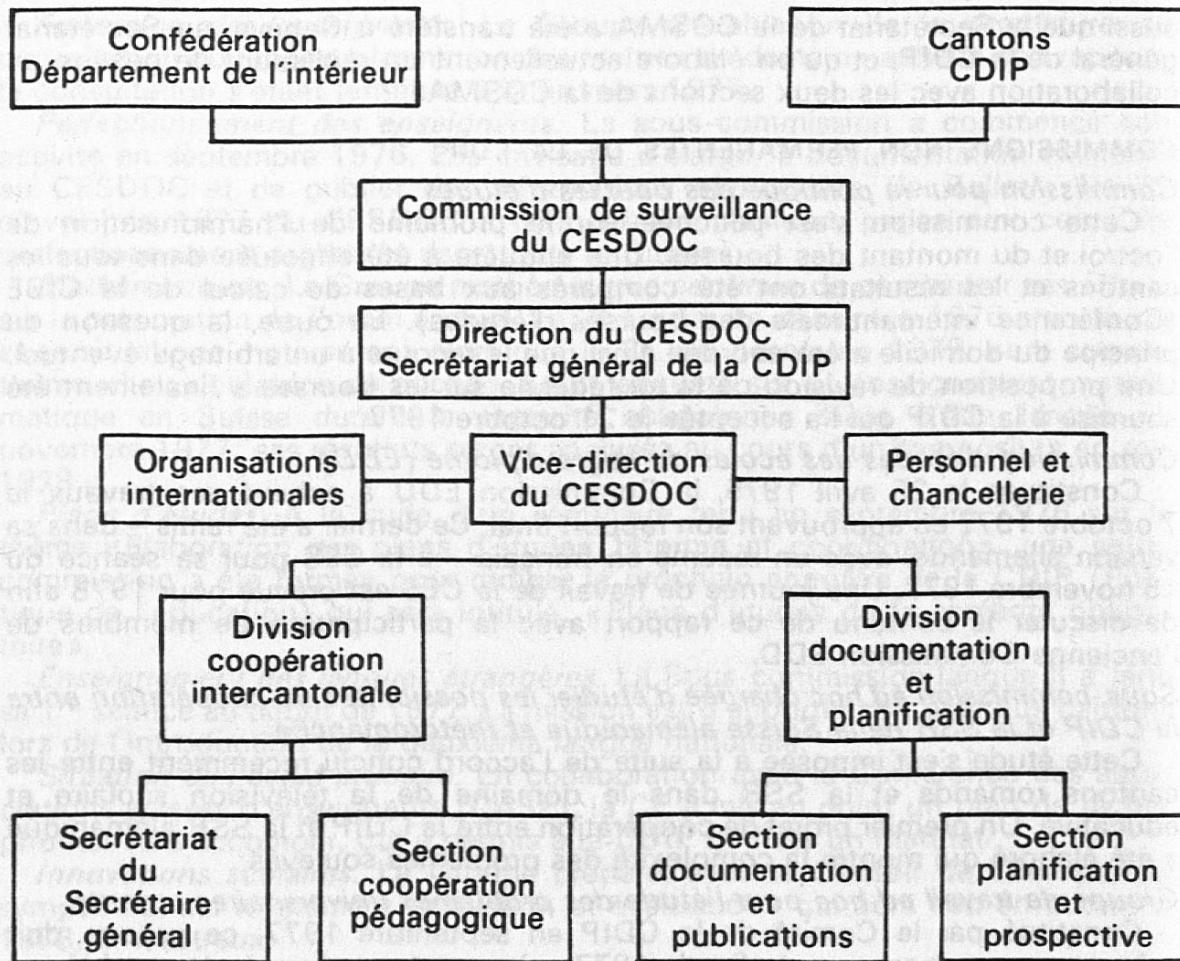
INSTITUTIONS DE LA CDIP

Secrétariat général de la CDIP

Après la réorganisation et l'amélioration de ses articulations avec le Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation (CESDOC), l'organigramme de fonctionnement des deux institutions se présente selon le schéma reproduit à la page 164.

Parmi les activités principales du Secrétariat général de la CDIP, on peut mentionner:

- le soutien des diverses commissions et groupes de travail de la CDIP;
- la représentation des cantons et de la Confédération dans les réunions des commissions spécialisées des organisations internationales (UNESCO, OCDE, Conseil de l'Europe) et notamment à la 10^e Conférence des ministres européens de l'éducation ainsi qu'à la 36^e Conférence internationale de l'éducation;
- l'appui apporté aux travaux de la Commission fédérale de statistiques scolaires par sa nouvelle section «planification et prospective»;



- la contribution au 3^e rapport du Conseil suisse de la science concernant la future politique universitaire;
- la publication de nouveaux bulletins d'information: 7b (Enseignement des langues étrangères) et 8 (2^e Forum mathématique) et de l'annuaire 1975/1976 sur les « Réformes scolaires en Suisse ».

N.B. Ce dernier volume de « Politique de l'éducation » vient compléter la brochure « Innovations scolaires en Suisse : particularités et tendances », diffusée en français, anglais et espagnol par l'UNESCO et en allemand par la CDIP.

Centre suisse pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire (CPS), à Lucerne

Les 39 cours et journées d'études organisés en 1976 ont impliqué 1500 enseignants, dont 185 animateurs et conférenciers. Pour l'année 1977, on prévoit un nombre record de 56 cours.

Les groupes d'études – formés selon les besoins – touchent actuellement 80 enseignants et experts dans les domaines suivants: antiquité, astronomie, organisation du travail, orientation et guidance, écologie, Congrès des langues vivantes 1978, géographie, informatique, beaux-arts, mathématique, perfectionnement psychologique et pédagogique.

Le CPS se préoccupe activement de la formation des directeurs de cours et de leurs animateurs: une nouvelle réunion a été mise sur pied en 1977 avec des membres du Comité directeur du CPS.

La coopération avec le Conseil de l'Europe, les USA et les pays européens voisins s'est poursuivie: des professeurs étrangers ont été accueillis aux cours du CPS alors que des enseignants suisses ont aussi été invités à l'étranger.

6. Conférences régionales de la CDIP

Ces Conférences régionales sont celles que prévoit l'article 6 du Concordat sur la coordination scolaire du 20 octobre 1970: Suisse romande et Tessin, Suisse du nord-ouest, Suisse centrale, Suisse orientale. Toutefois, les cantons alémaniques et le Tessin ont pris l'habitude depuis peu de confronter leurs problèmes de coordination au cours d'une séance annuelle: nous mentionnerons donc aussi cette réunion à la fin.

CONFÉRENCE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (BE, FR, GE, NE, TI, VD, VS)

Changements à des postes de responsabilités

L'année 1977 aura vu le départ de trois personnalités qui ont donné une empreinte toute particulière à la coordination scolaire romande. Chronologiquement, il s'agit de:

- M. Cavadini, délégué à la coordination, qui est entré à l'exécutif communal de Neuchâtel et dont le remplaçant a été désigné le 8 décembre 1976 en la personne de M. Gerbex;
- M. Roller, directeur de l'IRDP, qui prend sa retraite et dont le successeur a été nommé le 24 mars 1977 en la personne de M. Tschoumy;
- M. Neuenschwander, délégué de CIRCE I (degrés 1 à 4) et CIRCE II (degrés 5 et 6), qui va se retirer avec la fin des travaux de CIRCE II. Pour CIRCE III (7^e à 9^e année scolaire), les Chefs DIP romands ont désigné un président: M. Bovard.

Principaux problèmes examinés

– L'introduction précoce de l'enseignement de l'allemand

Le principe étant acquis, restent les méthodes à étudier pour choisir celle qui conviendrait le mieux à chacun: c'est la tâche de l'expert désigné à cet effet, M. Lang.

– Les émissions de radio et de télévision scolaires

La Commission romande présidée par M. Kohler, conseiller d'Etat, a nommé deux délégués pédagogiques à la télévision, chargés de la préparation des émissions. La sous-commission production, présidée par M. Gerbex, s'applique à définir les programmes, leur contenu et les moyens nécessaires à leur réalisation.

– Le mandat de CIRCE III

Etabli en fin d'année 1977, il permettra à cette nouvelle Commission d'engager ses travaux en 1978.

CONFÉRENCE DE LA SUISSE DU NORD-OUEST (AG, BE, BL, BS, FR, LU, SO)

Enseignement précoce du français

Une certaine réticence s'étant manifestée du côté des enseignants, la Conférence a pris nettement position en faveur de cette introduction de la langue II à l'école primaire. Elle a aussi exprimé son désir de coopérer étroitement avec le corps enseignant pour lui faciliter la tâche: formation des cadres, formation et perfectionnement des maîtres primaires, ... Le 14 octobre 1977, la Conférence a décidé d'adopter deux types de manuels:

- L'un, pour les classes de 5^e et 6^e des écoles primaires qui connaissent une séparation vers le secondaire à la fin de la 4^e année.
(Ce manuel sera élaboré par la Centrale intercantionale d'éditions scolaires.)
- L'autre, pour les classes de 4^e et 5^e des écoles primaires qui connaissent cette séparation vers le secondaire à la fin de la 6^e année.
(Ce manuel sera édité par le canton de Zurich.)

Enseignement de la mathématique

Les propositions de la Commission pour la coordination de l'enseignement mathématique ont été soumises à une consultation jusqu'à la fin septembre 1977. Il s'agissait d'un plan coordonné d'enseignement pour les neuf années de la scolarité obligatoire et d'un plan structuré, avec objectifs pédagogiques, pour les quatre premières années. Lors de la séance du 14.10.1977, le canton de Berne a annoncé qu'il devait élaborer sans délai des moyens d'enseignement pour les degrés 1 à 4 et qu'il invitait les autres cantons à déléguer des personnes compétentes pour participer à leur rédaction.

Education musicale

Les recommandations de la Commission ont été adoptées par la Conférence le 14.10.1977, après la consultation lancée le 1.3.1976.

CONFÉRENCE DE LA SUISSE CENTRALE (LU, NW, OW, SZ, UR, VS, ZG)

Au cours de ses cinq séances, les sujets suivants ont été examinés:

Réforme du degré terminal de la scolarité obligatoire

Sous la direction du Service consultatif de la Suisse centrale en matière scolaire, les travaux de réforme du cycle terminal de la scolarité obligatoire ont été poursuivis dans plusieurs directions: consultation sur un nouveau modèle de sélection et sur de nouveaux plans-cadres pour un cycle d'orientation, projet de formation des maîtres du cycle d'orientation.

Projet d'Université de la Suisse centrale

La Conférence a effectué les travaux préparatoires à la création de cette université, puis les gouvernements des six cantons de Suisse centrale ont approuvé, le 25 mai 1977, le «Concordat universitaire de la Suisse centrale» qui prévoit la répartition des charges de chaque canton si cette haute école s'ouvre à Lucerne.

Formation des maîtres en mathématiques

A la demande des directeurs des écoles normales, un plan d'étude-cadre de didactique pour l'enseignement des mathématiques a été élaboré par une commission. Il est expérimenté depuis l'automne 1977.

Coordination régionale pour l'enseignement du français à l'école primaire

Le responsable de cet enseignement précoce du français pour le canton de Lucerne dirigera à l'avenir le groupe de coordination régionale.

CONFÉRENCE DE LA SUISSE ORIENTALE (AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG, ZH auxquels se joint FL, Liechtenstein)

Si la Conférence ne s'est réunie que deux fois, les Secrétaires généraux ont siégé cinq fois et la Commission des cours a eu quatre séances. Les questions suivantes ont été traitées:

Centre de coordination pour l'introduction du français à l'école primaire

Le responsable de ce Centre – M. Aldo Widmer (SG) – est entré en fonctions au printemps 1977, à mi-temps. Il est secondé par un groupe constitué d'un représentant par canton de la Suisse orientale.

Préparation d'une consultation sur l'enseignement du français

Le «Groupe de travail langue II», mentionné ci-dessus, a élaboré les documents nécessaires au lancement d'une consultation sur l'introduction du français à l'école primaire auprès des DIP des cantons de Suisse orientale. Ces documents concernent les plans d'études, les horaires ainsi qu'un calendrier d'introduction. Une deuxième consultation sera engagée ensuite auprès des enseignants. Les réponses à la première consultation sont attendues au Centre de coordination pour la fin de 1977.

Enseignement de l'allemand

Une enquête menée auprès de 1000 maîtres primaires a permis de mieux connaître les problèmes qui se posent dans ce domaine. Une réunion est prévue par la Commission des cours de Suisse orientale, en collaboration avec le Centre pédagogique du canton de Saint-Gall.

CONFÉRENCE DES CANTONS ALÉMANIQUES ET DU TESSIN

Pour faire le point sur la coordination entre les trois régions alémaniques, cette Conférence s'est réunie le 15 septembre 1977. Quatre problèmes furent abordés dans l'ordre suivant:

Introduction précoce de l'enseignement du français

Les communications des présidents des trois conférences régionales et du Groupe langues étrangères de la Commission pédagogique ont montré qu'une certaine coordination est possible dans l'introduction de l'enseignement du français au niveau primaire. Toutefois, il faut élaborer des concepts pour la formation des maîtres dans les écoles normales et envisager des échanges entre les écoles normales romandes et alémaniques.

Renouvellement de l'enseignement mathématique

La modernisation de cet enseignement durant la scolarité obligatoire s'est opérée différemment selon les cantons: et si on perçoit un certain consensus sur les objectifs, il n'est pas encore possible de s'entendre sur des plans d'études et des manuels communs aux trois régions concernées. C'est ce que les rapports des trois Conférences régionales ont mis en évidence alors que l'exposé du Président du Groupe mathématique de la Commission pédagogique insistait sur le rôle coordonnateur joué par chaque Forum annuel. Ce dernier permet en effet des échanges d'opinions et d'informations qui ont déjà conduit à beaucoup de rapprochements dans les nouvelles conceptions de l'enseignement mathématique.

Perfectionnement des enseignants

A la suite de la présentation des activités de la « Communauté de travail de la Suisse alémanique pour le perfectionnement des maîtres » par son Président, on a souligné l'importance de la coopération du corps enseignant avec les autorités pour mieux conduire les réformes engagées.

Problèmes universitaires urgents

Le Secrétaire général de la CDIP a fait état des premiers travaux du « Groupe ad hoc chargé des problèmes universitaires urgents » pour lesquels la Suisse alémanique est très concernée: il n'y a en effet que 4 cantons universitaires sur les 19; aussi les problèmes d'accès à l'université y sont-ils plus aigus.

ÉMILE BLANC

*Directeur adjoint du Centre suisse
de documentation en matière d'enseignement
et d'éducation*